



Les lanceurs d'alerte risquent-ils bientôt d'être placés en détention en psychiatrie ?



Selon un article publié le 26 juin 2026 par le magazine en ligne Multipolar, une nouvelle loi en Basse-Saxe prévoit que les personnes atteintes de troubles psychiques susceptibles de représenter un « danger persistant » doivent faire l'objet d'une surveillance renforcée. Afin de prévenir les risques, l'échange de données entre les établissements psychiatriques, les services socio-psychiatriques, la police et d'autres autorités chargées de la sécurité devrait être considérablement étendu. La loi devrait entrer en vigueur prochainement. Une loi similaire est prévue en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Content Text ???

de Author ???

Sources :

Cela pourrait aussi vous intéresser :

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ des choses peu entendues, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous !

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter : www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité :

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la presse du système, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet !

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence : [Licence Kla.TV standard](#)

Kla.TV produit toutes ses émissions bénévolement et sans but lucratif. La diffusion de nos produits par votre intermédiaire est notre seul salaire !
Pour en savoir plus : www.kla.tv/licence